

L'État finalise la cession à la Caisse des Dépôts de la Société pour le logement intermédiaire (SLI)

29.6.2026 - | DGCCRF

Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique a signé, ce jour, l'arrêté permettant de réaliser la cession à la Caisse des Dépôts de la Société pour le logement intermédiaire (SLI).

La SLI, créée par l'Etat en 2015, a pour mission d'investir dans la construction de logements locatifs intermédiaires dans les territoires français. Son parc représente près de 8.500 logements, majoritairement situés en zones tendues dont plus de 6.000 ont été livrés.

Le produit de cette cession s'élève à 1 Md€.

Annoncée en mai 2026, cette opération s'inscrit dans le cadre de la revue stratégique menée en 2025 par l'Agence des participations de l'État (APE), et constitue le premier volet du projet de cession à la Caisse des Dépôts de trois entités de son portefeuille : outre la SLI, les participations de l'État dans les sociétés Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc (ATMB) et Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF).

Ces cessions doivent permettre à la Caisse des Dépôts de renforcer son action en faveur du logement et des infrastructures dans les territoires, notamment alpins, tout en donnant à l'APE les moyens de poursuivre ses investissements dans les entreprises les plus stratégiques pour la souveraineté industrielle, énergétique, numérique et la sécurité nationale.

S'agissant d'ATMB et de SFTRF, les procédures de cession se poursuivent et leur réalisation est envisagée dans la seconde partie de 2026.

Roland LESCURE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, se félicite : « *Dans un contexte international marqué par des tensions croissantes, la France a besoin que l'État actionnaire continue de se déployer en privilégiant les actifs qui concourent directement à notre souveraineté, comme il l'a fait depuis quelques années à travers plusieurs opérations emblématiques. C'est aussi le sens de cet accord avec la Caisse des Dépôts : confier à la Caisse des actifs pour lesquels elle est la mieux placée pour donner à l'État actionnaire les moyens de renforcer son action.* »

OLIVIER SICHEL, directeur général du groupe Caisse des Dépôts indique : « *L'acquisition de la SLI pour le groupe Caisse des Dépôts s'inscrit pleinement dans nos missions au service du développement des territoires. Avec près de 8 500 logements intermédiaires, la SLI renforce la capacité du Groupe à répondre aux besoins urgents en matière de logements abordables, notamment dans les zones qui en ont le plus besoin. Nous sommes fiers de renforcer ainsi notre engagement pour des infrastructures durables et une offre de logements accessibles.* »

Contacts presse :

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique :

Cabinet de Roland Lescure : presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

Groupe Caisse des Dépôts :

Nathalie Police - nathalie.police@caissedesdepots.fr - 06 07 58 65 19

Antoine Pacquier - antoine.pacquier@caissedesdepots.fr - 06 86 42 69 58

<https://presse.economie.gouv.fr/letat-finalise-la-cession-a-la-caisse-des-depots-de-la-societe-pour-le-lo-gement-intermediaire-sli>